



Contrat de professionnalisation et rupture anticipée

Par **Jeanne Michel**, le **04/03/2018 à 19:14**

Bonjour,

Je suis actuellement en contrat de professionnalisation dans le cadre d'une formation BTS. Je passe mes examens au mois de mai et début juin.

Je suis engagée par mon contrat jusqu'à la fin du mois d'août avec mon entreprise. Je voudrais avancer la fin de contrat à la fin du mois de juin ou la fin du mois de juillet.

Quelle démarche dois je suivre?

Mon employeur est il en droit de refuser ma demande ?

Cela posera t-il problème au niveau de mon OPCA et du financement de ma formation?

Merci par avance pour vos réponses !

Par **P.M.**, le **04/03/2018 à 21:29**

Bonjour,

Vous pourriez demander à l'employeur de conclure un accord commun avec un avenant raccourcissant le terme du CDD mais encore faudrait-il qu'il en soit d'accord...

Par **Hichem Ben Farhat**, le **04/03/2018 à 22:38**

de toute façon si c'est payant c'est le moins cher et le meilleur service :)

c'est toujours ce qui dit le vendeur, il vaut mieux avoir l'avis des clients !